



Héritage et aide envers une maman veuve

Par **Maga7**, le **01/05/2014** à **18:26**

Bonjour, Mes grands-parents ont eu 3 enfants. Ils avaient préparé leur succession. A ce jour mon grand-père est décédé. Il est donc prévu que mon oncle hérite entre autre de la première maison de mes grands-parents mais cette maison que ma grand-mère louait n'est plus habitable sans entreprendre de travaux. Comme mon oncle est entrepreneur maçon en retraite ma grand-mère voulait lui donner la maison tout de suite pour qu'il puisse faire les travaux et la louer par la suite. Ma grand-mère n'ayant qu'une petite retraite ne peut se permettre les travaux et elle doit payer l'assurance et les impôts pour cette maison ! Mes grands-parents ont toujours été très généreux envers leur famille. Mon oncle qui est devenu entrepreneur maçon grâce à mon grand-père qui l'était lui-même possède une grande maison d'habitation, une maison secondaire, un appartement face à un port et 10 maisons et appartements qu'il loue. Il n'est donc pas malheureux!! Mais il refuse la donation et dit qu'il fera ce qu'il faut au décès de ma grand-mère ! Je suis écœurée qu'il n'aide pas sa maman vu sa situation. Peut elle avoir un recours? Je vous remercie